

MANUFACTURE DE CRIN VÉGÉTAL DE FÉDHALA

Soc. f. le 12 déc. 1924, p. 99 ans.

MANUFACTURE DE CRIN VÉGÉTAL DE FÉDHALA
S.A. marocaine au capital de 0,5 MF.
Siège social : Bou-Ached, par Fédhala (Maroc)
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.011)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.
HERSENT (Gilbert), 60, r. de Londres, Paris ; pdt ;
ALARD (Georges), 32, r. Porte-Disjeaux, Bx ; v.-pdt ;
DANTON (Louis), La Seiglière, par Aubusson (Creuse) ; adm. délégué ;
DANTON (Frédéric), r. Vivienne, Paris ;
DANTON (Jean), La Seiglière, par Aubusson (Creuse) ;
CHAPPAL (Émile), r. de Rivoli, Paris ;
CHAMPEAUX (Jean-Baptiste), Bou-Ached, par Fedlala.

Objet. — Fabrication et vente de crin végétal.

Capital social. — 0,5 MF en 1.000 act. de 500 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; création de ts fds de rés. ; 8 % d'intérêt du montant libéré des act. Sur le surplus : 15 % au conseil d'adm. ; 85 % aux act.
